



Fédérations des Finances CGT – Solidaires – FO – CFDT - UNSA

ENSEMBLE POURSUIVONS ET AMPLIFIONS L'ACTION AUX FINANCES !

Les Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA se sont rencontrées le 24 mars 2010.

Ensemble, elles se sont félicitées de la forte mobilisation des agents des Finances ce 23 mars.

Dans un tel contexte, nos cinq fédérations exigent d'être reçues ensemble dans les plus brefs délais par Madame Christine LAGARDE et Monsieur François BAROIN afin que des réponses soient apportées aux revendications des agents des Finances au sujet :

- Des contenus et des conditions de mise en œuvre des politiques et des missions publiques, dans le cadre d'un service public de pleine compétence et de proximité,
- De l'arrêt des suppressions d'emplois,
- Des conditions de vie au et hors du travail qui doivent être considérablement améliorées, y compris s'agissant des droits à l'action sociale, à l'hygiène, à la sécurité, aujourd'hui gravement menacés du fait des restrictions budgétaires.
- De leur pouvoir d'achat : revalorisation de la valeur du point d'indice, des régimes indemnitaires, refus de toutes les formes de rémunération au mérite (PFR, modulation...).
- De la reconnaissance de leurs compétences par un plan de qualification des emplois,
- De l'abrogation de la loi dite « mobilité »,
- De l'amélioration du code des pensions, du maintien du calcul sur les six derniers mois et de l'âge légal à 60 ans, de la prise en compte de la pénibilité et de la revalorisation de leur pension.

Jusqu'à la date de l'audience ministérielle, les Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA décident de ne plus participer à aucun groupe de travail ministériel.

Ensemble les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA décident de poursuivre le processus d'actions engagé aux Finances.

Elles appellent les agents des Finances, fonctionnaires, non-titulaires, actifs et retraités, à poursuivre et à renforcer la mobilisation par tous moyens et à préparer une nouvelle journée d'action à la date du 13 avril 2010, jour de programmation d'un Comité Technique Paritaire Ministériel.

Paris, le 24 mars 2010